



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal Réunion du 7 Juillet 2008

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le lundi 7 juillet à la mairie sous la présidence du Maire, Mme Beauvie Sabine.

Etaient présents : Ms Guyot, Alves, Martinez, Lebois, Mandron, Gandolfo, Thomas, Roy

Absentes : Mme Pinois, excusée
Melle Chaussier

Secrétaire de séance : M. Mandron

AGENT ENTRETIEN

Les conseillers évoquent le problème posé par M. DUVAL Michel. En effet celui-ci a été absent les deux dernières semaines sans produire d'arrêt de maladie. Il sera donc placé en congés annuels. M. Martinez qui s'occupe plus particulièrement de lui, souhaite désormais être plus ferme et propose de lui envoyer une lettre d'avertissement. Le conseil accepte cette démarche.

Il sera également demandé à la médecine du travail une visite complémentaire puisque cet agent doit manipuler des engins dangereux (acquisition faucheuse déportée)

EMPLOI MI-TEMPS

Considérant les problèmes évoqués ci-dessus et le surcroît de travail engendré par les absences de M. Duval, Mme le Maire s'est renseignée pour obtenir un agent d'entretien auxiliaire. Deux solutions se dessinent :

- ✚ Contrat de travail agent entretien auxiliaire à durée déterminée, basé sur un indice.
- ✚ Contrat avec AGIR pour 13€80 /horaire tout compris dus par la commune (+ une cotisation annuelle de 5€ à cet organisme)

Les conseillers choisissent la deuxième option.

M Le Gallic Christophe est nommé pour ce poste. Il a envoyé un C.V. et une lettre de motivation. Vu sa polyvalence, il sera embauché dès qu'il aura pris contact avec AGIR et cela pour une durée indéterminée. Les horaires seront fixes mais souples. Une D.M. est prise pour inscrire ce salaire au budget.

EXTENSION RESEAU EAU CROIX DES BOIS

Mme le Maire donne la parole à M. Martinez qui supervise ces travaux : M. Martin a fait la tranchée et posé les tuyaux. M. Alves fait quelques observations et demande à voir la profondeur de la tranchée. Quelques remarques ont été faites par M. Vantenay au sujet de la remise en état du chemin. Il lui a été répondu que les travaux n'étaient pas terminés.

La convention provisoire, établie entre les deux parties sera finalisée et signée.

Pour la partie publique, M. Paris a envoyé son devis qui s'élève à 1800€. M. Pigeonnat doit faire parvenir le sien. Il sera convoqué en mairie avec demande d'engagement de faire les travaux avant fin juillet afin que M. Martin ait l'eau le plus rapidement possible.

LOGEMENTS COMMUNAUX

- ✚ L'Institutrice n'a pas obtenu sa mutation pour Dijon et souhaite louer ce logement pour un an en ne payant que les charges. Les conseillers demandent une participation de 200€ (charges comprises) Il faudra se renseigner si la dotation spéciale instituteur est toujours

existante (indemnisation de l'état pour les communes ayant un logement réservé). La cabine de douche sera changée durant l'été.

- ✚ M LEMEUX, souligne l'aspect vétuste de la salle de bain (logement au dessus de la mairie), il désire une baignoire ; les conseillers acceptent la réfection de la salle de bain mais optent pour une douche, équipement plus fonctionnel en cas de location. Les travaux pourront être réalisés par M. Le Gallic (agent d'entretien auxiliaire).

ECLAIRAGE PUBLIC

Les établissements Paupy ont envoyé leur devis. Vu le coût élevé de ce dernier, ces travaux sont ajournés pour les années suivantes

ENLEVEMENT DES BOUES

Les devis de Ms Millot et Charpentier sont arrivés. Les conseillers choisissent à l'unanimité celui de M. Charpentier.

QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Subvention association « les amis de la Croix des bois ». Cette association demande une subvention au même titre que les autres associations pour les spectacles de l'été. A cette occasion, il est rappelé qu'il sera demandé à chaque association leur bilans et programmes. Un vote est fait : la subvention de 200€ est accordée par 7 voix pour et deux contre (sous condition : délivrance du bilan et demande de participation à la vie du village.). Un courrier sera envoyé en ce sens à cette association.
- ✚ Repas St Laurent : Mme Beauvie transmet la proposition des Toufous, à savoir organiser le repas le dimanche midi. La proposition est acceptée.
- ✚ Déclaration volailles : La Préfecture demande un recensement des volailles, consécutif à la grippe aviaire. Des formulaires seront distribués aux habitants de la commune afin qu'ils les retournent en mairie.
- ✚ D.M. La Trésorerie demande une délibération pour le concours des maisons fleuries et l'achat de récompenses. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.
- ✚ Madame le Maire présente les devis pour le DICRIM (document information communale sur le risque majeur) qui sera distribué à chaque habitant (obligatoire dans le cadre d'un Plan Communal de Sauvegarde). Les établissements Petitjean sont retenus pour 478,40 Euros T.T.C.
- ✚ Des remerciements sont adressés à M. et Mme Balada ainsi qu'à M. Demay pour l'aide précieuse et constante qu'ils apportent à l'entretien du cimetière.
- ✚ Site Internet : M. Gandolfo précise que le site de Montillot est terminé et demande aux conseillers de valider ce site.

La prochaine séance est prévue le 8 Septembre 2008 à 20 heures

La séance est close à 23h00